

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2017-82

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Votants : 15

Procuration : 0

REÇU LE :

- 7 NOV. 2017

PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-sept, le 23 OCTOBRE à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/10/2017

Date d'affichage : 19/10/2017

Présents : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Camille HAUMONT, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, M-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (0).

Procuration (0)

La séance est ouverte à 20 H

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. Madame Eva BIETH est désignée pour remplir cette fonction.

**Objet : MISE EN CONFORMITE D'UNE PARTIE DES ACCES A LA SALLE
POLYVALENTE**

Mr le Maire explique qu'il convient de mettre en conformité de sécurité 2 portes de la salle polyvalente donnant accès sur le parking. Il propose de mettre des portes anti-panique. Quatre devis ont été demandés à différentes entreprises.

Mr Thierry Torres fait lecture des 4 devis :

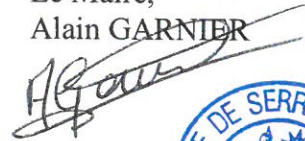
- Entreprise Pauly : devis d'un montant de 5 028 € TTC
- Entreprise Pibolou : devis d'un montant de 7 680 € TTC
- Entreprise Morere : devis d'un montant de 5 920,20 € TTC
- Entreprise Decaras Pena : devis d'un montant de 4 918.61€ TTC

Le mieux disant correspond au devis de l'entreprise Decaras Pena pour un montant de 4 918.61€ TTC.

Le Conseil AUTORISE à L'UNANIMITE, Mr le Maire à procéder à l'achat de deux portes battantes anti-panique répondant aux normes de sécurité en vigueur et à leur l'installation par l'entreprise DECARAS PENA sise route de Mirepoix 09300 DREUILHE.

A Serres Sur Arget, le 30 octobre 2017

Le Maire,
Alain GARNIER



REÇU LE :

- 7 NOV. 2017

PREFECTURE FOIX

Reçu en Préfecture le :/...../.....

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du 30/10/2017